



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Cayenne, lundi 7 septembre 2015

Les Inspecteurs du second degré

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs

s/c de Mesdames et Messieurs les
Chefs d'établissement des établissements
publics et privés de l'académie de Guyane

**Objet : Lettre de rentrée du corps des Inspecteurs du second degré
Année scolaire 2015-2016**

Corps d'inspection du
second degré

Dossier suivi par
Marie-Paule COLLET
Doyen des inspecteurs
du second degré

Marie-Paule.Collet@ac-guyane.fr

En cette année de transition entre la généralisation des réseaux d'éducation prioritaire renforcée (REP+) et la préparation de la mise en œuvre de la réforme du collège, sans oublier la poursuite de l'accompagnement de la réforme du lycée, nous vous souhaitons une année scolaire riche et épanouissante.

Dans le cadre de la refondation de l'École voulue par la Nation, les inspecteurs du second degré travailleront à vos côtés sur les différents dossiers qui structurent l'évolution de l'institution scolaire. Parmi ceux-ci figurent :

- La généralisation des REP+
Afin de faire réussir les temps de concertation pour améliorer la qualité des apprentissages, leur pluridisciplinarité, leur interdisciplinarité, cela en veillant aux caractéristiques des situations locales ;
- La préparation de la réforme du collège
Pour aider à la construction de situations d'enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), à leur organisation et à la mise en place d'enseignements centrés, plus sur l'acquisition de compétences que sur la transmission de connaissances ;
- La préparation de la mise en œuvre du nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture
Pour acculturer les équipes enseignantes à des modalités d'apprentissage et d'évaluation par compétences ;
- Le renforcement de la continuité pédagogique inter-cycles et inter-degrés dans le champ de la maîtrise orale et écrite de la langue française, mais aussi dans celui de la construction d'une citoyenneté d'engagement. Pour ce faire, le déploiement de l'outil numérique constitue un levier de plus en plus déterminant dans tous les apprentissages ;
- La mise en place d'un pôle de vie de l'élève
Pour améliorer le climat scolaire et pour mobiliser les équipes sur la motivation et la persévérance scolaire

Conscients des enjeux et de l'ampleur de la tâche, nous ne doutons pas de notre engagement collectif en faveur de la réussite de chaque élève de Guyane.

Les Inspecteurs du second degré de l'académie de Guyane

Secrétariat
Monique BOSTON
monique.boston@ac-guyane.fr

Tél. : 05 94 27 22 31
Fax : 05 94 27 21 52

Réf. :

BP 6011
97306 CAYENNE Cedex